

Loi (10189)

modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Thônex (création d'une zone de développement 3 et de zones des bois et forêts au lieu-dit « Les Communaux d'Ambilly »)

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

Art. 1 Approbation du plan

¹ Le plan n° 29460-537, dressé par le Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, le 14 décembre 2004, modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Thônex (création d'une zone de développement 3 et de zones des bois et forêts au lieu-dit « Les Communaux d'Ambilly ») est approuvé.

² Le plan de zones annexé à la Loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, du 4 juin 1987, est modifié en conséquence.

Art. 2 Degré de sensibilité

En conformité aux articles 43 et 44 de l'ordonnance sur la protection contre le bruit, du 15 décembre 1986, il est attribué le degré de sensibilité II aux biens-fonds compris dans le périmètre de la zone de développement 3 créée par le présent projet de loi.

Art. 3 Plan directeur de quartier

L'article 11bis, alinéa 8, de la Loi d'application de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire, du 4 juin 1987, est réservé.

Art. 4 Oppositions

¹ Les oppositions à la modification des limites de zones formées par :

- a) la commune de Thônex ;
- b) l'Association Bien Vivre à Puplinge, l'Association Oasis, l'Association des Habitants de Moillesulaz-Foron Thonex-Nord, l'Association Chemin des Pinsons, l'Association Priorité à la protection des zones résidentielles, l'Association de Sous-Moulin, l'Association de défense des Communaux d'Ambilly, représentée par son avocat M^e François Bellanger, l'Association des Habitants de Thônex-Sud et l'Association Thônex Réalisme ;

- c) M^{me} et M. Hélène et Luigi De Carlo, représentés par leur avocat, M^e François Bellanger, M^{mes} et MM. Catherine Christodoulidis, Frédérique et François Gency, Archie Hooton et Sylvia Quayzin-Hooton, représentés par leur avocat, M^e Bruno Mégevand, M^{mes} et MM. Mirella, Lilian et Roger Adatto, Sylvia Antille, Simona et Charles Archinard, Heidi et Rudolf Attinger, Michèle Augsburg, Gabrielle, Hugo et Achille Bachofner, Jeannine et Walter Baechtold, Henri Bakker, Bernard, Guillaume, Brigitte et Suzanne Balser, Yann Barth, Janine Baudin, Jacqueline Bauer, Vera et Stéphane Benbassat, Daniel Berset, Madeleine Berthaudin, Hannelore et Jacques-A. Boesiger, Brad Bohnert, Sonia et Jacques Boissonnas, Cécile Bonjour, José et Isabelle Bonny, Costentino et Stefano Borsa, Chrisitine et Philippe Bourgeois, Hélène et Michel Brancher, Marthe Bruscheiler, Martine et Patrick Bulliard, Jacob et Mireille Bushardt, Jeanne Cabussat, Agatino Caruso, Raymond et Christine Casadei, Maria-Luise, Delfino et Charles-Antoine Causin, Gaston Cellerino, Olga Cesnovar, Elisabeth et Philippe Chantre, Philippe et Annik Chapel, Sylvette et Marcel Chatton, Laura, Maude et Steven Christodoulidis, Anne-Marie et Gérard Clerc, Danielle Coral, Eduardo et Viviana Coto Hunziker, Doris Crawshaw, Marie-Elisabeth Cuanillon, Danielle, Patrick et Pierre Dällenbach, Marcelle et Gilbert Darbellay, Jacqueline De Bay, Marie-Madeleine, Didier et Christophe Delbiaggio, Raymond Delecraz, Pierre Deluermoz, Eric-W. Derrer, Sonja Desclouds, Jeanne-Marie Dournow, Charles Dunand, Rose-Marie Dupont, Elsy Durig, Gilbert Dutoit, Shirley et Geoffrey Edmonds, Jean-Pierre et Jaqueline Ehinger, Jacqueline Ehinger-de Cotte, André Fasola, Yves, Patricia et Cynthia Fessler, José Fischer, Michel et Françoise Fivaz, Eric A. et Maria Pia Fleury, Josette Fleury, Famille Frinking-Benses, Catherine Xavier et Didier Frossard, Catherine et Giordano Furlanetto, Maryse Gaillard, Alexandre Gante, Julien, Domenico et Patricia Garibaldi, Gabrielle Guex-Crosier, Marie-France Geiger, Alexandra et Paolo Giacinti, Jean Giardini, Anida et François-Daniel Giezendanner, Audrey Gilliand, Pierre Goumaz, Gisèle et Louis Graber, Jean-Claude et Christiane Grandgirard, Christine et Philippe Hagger, Heidi et Théo Hancou, Denise Hari, Giovanna, Jean-Christian et Paul Hauri, Verena et Erik Holstenson, Elisabeth et Philippe Huber, Suzanne et Hans-Peter Hufschmid, Charles, Marie-Rose et Pierrette Hug, Philippe Huguelet, Véronique, Alexis L., Hélène, Sandrine et Fabienne Hyde, Ginette et Ernest Isabel, Marco Jäger et Myriam Dällenbach-Jäger, Docteur Bernard Jeanrenaud, Dominique Jenny, Marianne Jolliet, Jean Kaehr, Roselise Kaloudis, Emil Keller et Ingeborg Keller-Lummer, Stephen Knörr, Denise Kolly, Josiane et Marcel Kung, Gisèle

Labeaume, Liliane et Raymond Lachat, Esther et Daniel Lack, Patrick Lassus, Philippe, Bastien et Brigitte Lechaud, Françoise, Bérengère, Claude, Léonard et Arthur Miffon, Niklaus Leuenberger, Jean-Claude Liechti, Rose-Marie Lohri-Schaer, Valérie et Pedro Lopez, Dominique et Pierre Magnard, Hervé May, Régine et Antoine Mazloum, Yvonne Meier, Margrit, Peter, Florian et Marianne Meili, Hans Rudolf Meister et Heidy Meister-Gysi, Liliane Milleret, Liliane et Max Moret-Menard, Nellie Mottaz, Liliane et Henry Mottu, Anna Näf, Eva et Bruno Oberson, Auguste Orlandini, Benvenuto Palmieri, Jean-François Pascalis, Jacqueline, Cristina, Silvia et Fabrizio Patané, Andrée Pellouchoud, Guy Perrin, Serge Perticheto, Josiane Perucca, Joan et Bernard Petitpierre, Micheline Pfosi, Véronique Portmann, Isaura et José Ramos-Verdes, JP et A. Manfredda Ramos-Verdes, William Albin et Brigitte Reiter, Jean-Pierre Renggli, Chantal Reusse-Micheli, Claude Revillard, Alexandre et Anne Rezwiakoff, Franz Riechteiner, Kurt Rindlisbacher, Yves et Marie-Louise Roggo, Edith Romy, Hedwig Rosa, Doris et Richard Rosset, Alice Rougemont, Dominique Rueff, Hilde et François Salamon, Ulrich Sauberli, Anne-Marie et René Savoy et Francine Savoy-Bohnert, Judith et Brian Scarfe, Georges et Marie-Henriette Schmid, Pascale et Marc Schulthess, Irmgard et Alfred Schweizer, Anne-Marie et Christian Sculati, Marie et Henri V. Senti, Esther Simha, Dominique Simonet May, Lilli Sommerhalder, Beat, Jonathan Tony, Ines et Margrit Spörri, Richard Stark, Marie-Laure et Yves Staubitz, Pierre, Nicolas et Isabelle Steiner, Marie-France et Philippe Tischauser, Jeannette Torche, Christophe et Dominique Torriane, Chantal et Etienne Touvet-Martin, Arlette, Fabio et Rémy Vara, Christian Varone, Jan Venulet, Géraldine et Claude Vernez, Roland et Cathy Vernier, Henry et Josiane Vetterli, Lydia Villermet, Catherine Vonlanthen, Ursula et Henri Wälti, Fabrice Wassmer, Jacques Weber, Werner Wermuth, Peter et Francine Winiger, Laurence Wulkan, Andrée Wyler, Yacine, Ali, Mehdi et Nadine Zendaoui, Jeremy Zulian, Henri et Michèle Zurbriggen,

sont rejetées dans la mesure où elles sont recevables, pour les motifs exposés dans le rapport de la commission chargée de l'examen de la présente loi.

² Les oppositions à la modification des limites de zones formées par M. et M^{me} Michel et Danièle Mulliez, M^{me} Brigitte Chollet et M. Ashwani KK. Singh sont déclarées irrecevables et, au besoin, rejetées.

Art. 5 **Dépôt**

Un exemplaire du plan n° 29460-537 susvisé, certifié conforme par la présidence du Grand Conseil, est déposé aux Archives d'Etat.



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE

Domaine de l'Aménagement du Territoire

Service des Plans d'Affectation

THÔNEX

Feuilles Cadastreales

Thônex : 24, 29, 30, 35, 36, 37, 38, 39 et 40.

Parcelles

Thônex : 3046, 3828, 3829, 3831, 3979, 3983, 3984, 3985, 3986, 3987, 3988, 3989, 4032, 4289, 4538, 4539, 4701, 4810, 5125, 5172, 5253, 5486, 5575, 5632, 5633, DP 5732, dp 5733, DP 5746, dp 5748, DP 5758, DP 5759, DP 5760, DP 5761, 5923, 5924 et 6011.

Modification des limites de zones

Communaux d'Ambilly



Zone de développement 3 DS OPB II



Zone des bois et forêts



Zone préexistante

PROCEDURE D'OPPOSITION

Adopté par le Conseil d'État le :

Visa :

Timbres :

Adopté par le Grand Conseil le :

Echelle		1 : 2500	Date	14.12.2004
			Dessin	MB
Modifications				
Indice	Objets	Date	Dessin	
	Synthèse enquête technique	24.01.2005	MB	
	DS OPB	13.11.2007	MB	

Code GIREC	
Secteur / Sous-secteur statistique	Code alphabétique
40.00.02	THX
Code Aménagement (Commune / Quartier)	
537	
Plan N°	
Indice	
Archives Internes	29460
CDU	
7116	

